

Dimanche 2 juillet 2017

Nouvelle ligne rapide TER, une 1<sup>ère</sup> en France !

## En Pays de la Loire, Le TER roule sur la LGV !



1

### CONTACTS PRESSE

Séverine Rannou : [severine.rannou@paysdelaloire.fr](mailto:severine.rannou@paysdelaloire.fr), 02 28 20 60 63 / 06 48 28 02 56

Julien Moinard : [julien.moinard@sncf.fr](mailto:julien.moinard@sncf.fr), 02 55 58 39 86 / 06 34 21 05 74

## SOMMAIRE

- ① En Pays de la Loire, le TER roule sur la LGV ! p. 3
- ② Des solutions pour répondre aux situations particulières p. 8
- ③ Ce qui change pour les usagers de la nouvelle ligne rapide TER Nantes-Angers-Sablé-Laval p. 10
- Nantes-Angers : 114 arrêts supplémentaires !
  - Angers-Sablé-Le Mans : 38 arrêts supplémentaires !
  - Angers-Sablé-Laval-Rennes : Nantes-Laval en 1h35 ! Angers-Rennes en 1h32 ! Angers-Laval en 52 minutes ! Sablé – Laval en 20 mn !
- ④ Une promotion pour les nouveaux abonnés p. 16
- ⑤ Rappel sur le cadencement et chiffres-clés p. 18

Dimanche 2 juillet 2017

## Communiqué de presse

# En Pays de la Loire, le TER roule sur la LGV !

Nouvelle ligne rapide TER, une 1<sup>ère</sup> en France !

La nouvelle ligne rapide TER Nantes > Ancenis > Angers > Sablé > Laval > Vitré > Rennes, inaugurée aujourd'hui par Bruno Retailleau, président de la Région des Pays de la Loire, Franck Lacroix, Directeur général TER de SNCF, Stéphanie Dommange, directrice régionale TER Pays de la Loire, constitue une innovation majeure : pour la première fois en France, des TER spécialement conçus et équipés, vont circuler sur une Ligne à Grande Vitesse. Véritable avancée pour la mobilité des Ligériens, cette ligne TER va permettre de désenclaver des territoires en augmentant l'offre de transport et de mieux relier des villes comme Laval avec les autres villes ligériennes, en améliorant nettement la desserte et les temps de parcours.

*« Les infrastructures, mais aussi l'offre de service que nous inaugurons aujourd'hui illustrent parfaitement l'ambition ferroviaire régionale. Nous voulons faire gagner des parts de marché au ferroviaire, parce que cela répond à un double enjeu : celui de la protection de l'environnement et celui de l'attractivité économique et démographique de nos territoires.*

*Pour réaliser cette ambition, il nous faut des outils : des infrastructures de qualité, c'est la LGV, du matériel de pointe, ce sont les ZTER, et une qualité de service renforcée, c'est la nouvelle offre proposée grâce à la nouvelle ligne rapide TER et plus largement, au cadencement.*

*La Région a choisi d'investir dans cette ligne innovante qui pour augmenter l'offre de transport TER de 4,8% pour offrir aux ligériens une offre de transports renforcée »* a déclaré Bruno Retailleau lors de l'inauguration.

Ce nouveau lien ferroviaire représente une prouesse technologique mais aussi une amélioration considérable en termes d'aménagement du territoire. Le cadencement sur l'ensemble du réseau doit profiter à l'ensemble des habitants et doit permettre à celles et ceux qui ne pouvaient pas utiliser le train jusqu'à présent d'y avoir recours.

*« Nous sommes fiers que cette première ait vu le jour en Pays de la Loire, terre d'expérimentations, et d'apporter ce service aux habitants, étudiants et professionnels. Toutes les équipes SNCF sont mobilisées pour que ce défi technique devienne une réussite commerciale et rapproche les Ligériens »,* a témoigné Stéphanie Dommange.

## Des TER circulant sur une LGV, une innovation technique inédite et une 1<sup>ère</sup> en France !

La réalisation d'un tronçon ferroviaire de 3,6 km entre la LGV Bretagne Pays de la Loire et la ligne classique à Sablé-sur-Sarthe (ligne entre Angers et Le Mans), dite « Virgule de Sablé » permet à partir d'aujourd'hui l'insertion des TER sur la Ligne à grande vitesse. Elle rend possibles des liaisons régionales et interrégionales rapides directes entre Nantes, Angers, Laval et Rennes, qui n'existaient pas auparavant. Les nouvelles rames ZTER LGV vont circuler à 200 km/h sur la Ligne à Grande Vitesse entre Sablé-sur-Sarthe et Laval, proposant ainsi des temps de parcours très attractifs pour les voyageurs :

- **Nantes-Laval en 1h35 (contre 2h15 auparavant), soit un gain de temps de 40 minutes**
- **Angers-Rennes en 1h32 (contre 2h10 auparavant), soit un gain de temps de 38 minutes**
- **Angers-Laval : 52 minutes (contre 1h30 auparavant), soit un gain de temps de 38 minutes**

**La Virgule de Sablé représente un investissement de 36,3 M€ :**

- **25 % sont financés par la Région des Pays de la Loire, soit 9,1M€**
- 23 % par l'État,
- 22 % par SNCF Réseau,
- 10 % par la Région Bretagne
- 10 % par l'agglomération d'Angers
- 5 % par le Département de la Mayenne
- 5 % par l'agglomération de Laval.

Pour leur permettre de circuler sur la LGV, une première en France, 8 rames ZTER ont fait l'objet d'adaptations techniques, comprenant l'installation d'un système d'affichage de la signalisation directement dans la cabine de conduite du train. Les écrans de la Transmission Voie-Machine indiquent au conducteur toutes les informations nécessaires à la conduite du train. En effet, à très grande vitesse, la lecture de la signalisation latérale en bord de voie par le conducteur devient impossible,

Le matériel ZTER (Z 21500) est à ce jour le seul matériel automoteur régional pouvant atteindre la vitesse de 200 km/h. Les 8 ZTER LGV circuleront à leur vitesse maximale de 200 km/h, croisant des TGV lancés à 320 km/h.

**La Région a adapté 8 de ses rames pour un montant de 15,8 M€ qu'elle a intégralement financé.**

Pour préparer l'avenir, les rames sont également équipées du niveau 2 de l'ERTMS (European Rail Traffic Management System), le système européen visant à harmoniser à terme la signalisation ferroviaire à l'échelle du continent.

Pour l'ensemble de ces innovations inédites, la Région des Pays de la Loire a reçu le Trophée de l'Innovation « Régions Magazine » dans la catégorie « Transports » le 29 septembre 2016, lors du Congrès de l'Association des Régions de France.

### **Calendrier de mise en exploitation commerciale des rames ZTER adaptées LGV (renumérotées Z 21700):**

19 juillet 2016, l'Établissement public de sécurité ferroviaire (EPSF) délivre l'autorisation de mise en exploitation commerciale (AMEC) sur le réseau ferré conventionnel (lignes classiques).

17 mai 2017, l'autorisation de mise en exploitation commerciale sur LGV avec la Transmission Voie-Machine

23 mai 2017, début des circulations sur LGV pour la formation des conducteurs

1<sup>er</sup> semestre 2018, troisième et dernière AMEC concernant le niveau 2 de l'ERTMS

## Une offre de transports TER renforcée sur l'axe Nantes-Angers-Sablé-Laval-Rennes

Les 5 nouveaux allers-retours des TER à grande vitesse (10 circulations) représentent une augmentation de 4,8 % de l'offre de transport régionale, en kilomètres parcourus, par rapport au plan de transport 2016. 3 A/R supplémentaires seront mis en service dans un second temps, dès que le retour d'expérience du fonctionnement des premières circulations sera suffisamment consolidé.

### ○ Des gains de temps de parcours significatifs

Les nouveaux trains TER permettront des gains de temps significatifs par rapport à la situation actuelle en transports collectifs et seront aussi attractifs par rapport à la voiture avec par exemple un gain de 48 minutes entre Laval et Angers et de 38 minutes entre Angers et Rennes.

### ○ Des liaisons supplémentaires entre des villes du territoire régional et avec Rennes

La mise en service de la ligne TER rapide, associée à la mise en place du cadencement, s'accompagne d'une augmentation de la desserte d'un certain nombre de gares et haltes avec par exemple :

- 41 arrêts à Laval,
- 2 allers-retours supplémentaires par jour seront proposés entre Angers et Nantes,
- la création d'une liaison directe entre Laval et Sablé en 22 minutes
- et une amplitude horaire élargie sur l'axe Nantes – Angers - Le Mans lorsque seront mis en place les 3 allers-retours supplémentaires sur la Virgule.

Les relations entre Laval et Rennes seront quant à elles en forte augmentation passant de 8 AR/jour à 11,5 en 2017 et à 14,5 à la fin de la montée en charge des services ; et des déplacements seront rendus possibles à la journée ou demi-journée entre Angers > Rennes :

- Angers 6h29 > Rennes 8h02      ou      Angers 10h29 > Rennes 11h59
- Rennes 16h56 > Angers 18h31      ou      Rennes 19h01 > Angers 20h38

Des déplacements à la journée ou demi-journée, impossibles aujourd'hui, le sont donc à partir du 2 juillet entre Laval et Nantes :

- Laval 7h36 > Nantes 9h16      ou      Laval 11h36 > Nantes 13h16
- Nantes 15h44 > 17h18 Laval      ou      Nantes 17h47 > 19h18 Laval

## Une augmentation de l'offre de transport régionale de 8,5%, grâce à la mise en service du cadencement sur l'ensemble de la région

### ① Les bénéfices du cadencement

La mise en place du cadencement permettra à 79% des voyageurs de bénéficier d'un plus grand nombre d'arrêts. Au total, le cadencement génère une augmentation de 8,5% de l'offre de transports proposée aux Ligériens sur l'ensemble du réseau régional. Il constitue une nette amélioration du service aux usagers, grâce à une meilleure lisibilité et régularité des horaires, à des temps de parcours améliorés, à la création de trains périurbains, à des fréquences renforcées sur certains axes avec la création de trains supplémentaires, et à des correspondances optimisées dans toutes les gares du réseau.

## ② Des tarifs attractifs et une promotion pour les nouveaux abonnés

La mise en place du cadencement le 2 juillet n'a pas d'impact sur le prix des titres et des abonnements TER. Les abonnements ou les titres valables sur le réseau régional + un autre réseau urbain ou interurbain (par exemple Pratik+, un titre TER + TAN, ou un titre Métrocéane valable une journée...) pourront, eux, augmenter, du fait de l'évolution des prix sur les autres réseaux de transport concernés. Ces évolutions de prix n'étant pas liées au cadencement mais aux réseaux en question et à leurs gestionnaires.

La nouvelle ligne rapide TER permet la création de trains qui nécessitaient jusque-là une correspondance au Mans, et avec des distances plus importantes. Les TER empruntant la Virgule proposeront ainsi des tarifs attractifs ([voir fiche dédiée page 16](#)).

Pour souhaiter la bienvenue aux voyageurs qui choisiront cette nouvelle ligne rapide TER pour leurs déplacements quotidiens, **SNCF et la Région lancent une promotion à destination des nouveaux abonnés domicile-travail. Jusqu'au 31 décembre, pour une souscription d'abonnement avant le 11 novembre, une réduction de 50% sur le premier mois de leur abonnement Pratik annuel leur sera ainsi offerte.** Pour en bénéficier, il suffit de souscrire un abonnement sur le site Internet TER Pays de la Loire et de renseigner le code Promo « PDLPR00002 ».

## ③ Un simulateur en ligne pour informer et accompagner les usagers

Consciente que les nouveaux horaires du cadencement impliquent des changements dans les habitudes des Ligériens, la Région a mobilisé les moyens à sa disposition afin d'accompagner les usagers de tous les territoires pour faciliter leur quotidien. Elle a lancé en janvier **un plan de communication** afin que voyageurs, associations, citoyens, élus locaux, acteurs économiques puissent tous être informés des modifications et des avantages apportés par la mise en place de cette offre de transport renouvelée.

Afin d'accompagner les usagers dans leurs changements horaires sur l'ensemble du réseau TER, la Région a également mis en place début avril, un simulateur horaires :

[www.nouveauxhoraister.paysdelaloire.fr](http://www.nouveauxhoraister.paysdelaloire.fr)

Ce simulateur permet aux usagers de connaître les horaires en renseignant simplement leurs gares de départ et d'arrivée, et d'organiser leurs futurs déplacements en amont de la mise en œuvre effective du cadencement le 2 juillet, et en prévision de la rentrée pour les horaires du 28 août.

Il a d'ailleurs connu un vif succès avec **environ 26 300 visites** depuis son ouverture début avril.

## ④ De nouveaux horaires établis en concertation

Après un travail initié avec SNCF, une phase de concertation à l'attention des autres autorités organisatrices de transport, des élus des communes gares et des associations s'est déroulée en 2015. **Au total, près d'une centaine de collectivités ou associations ont été présentes dans les 9 réunions de concertation.** Les projets de grilles horaires (hors week-end) ont été présentés. Chacune des demandes formulées en réunion a fait l'objet d'une réponse en séance, d'une instruction technique, ou de réunions sur des questions spécifiques : une trentaine d'adaptations horaires avaient alors été étudiées, et une première série de modifications apportées au projet initial de grilles horaires.

Les comités de ligne, ouverts au grand public, ont également permis de nombreux échanges sur le cadencement.

Par ailleurs, le simulateur a permis aux usagers de soumettre des cas de figures sur lesquels la Région poursuit ses efforts avec SNCF pour adapter encore plus son offre aux besoins des différents déplacements.

**477 trains TER et 49 600 voyages sont réalisés chaque jour en Pays de la Loire**

De nombreuses solutions ont d'ailleurs déjà été apportées, comme par exemple sur l'axe Angers – Sablé – Le Mans, pour lequel un arrêt supplémentaire a été créé à la Suze sur Sarthe ou sur l'axe Angers – Cholet pour lequel un car direct depuis Angers (pas de desserte des gares intermédiaires) va être mis en place permettant une arrivée à Cholet à 8h35 en complément du train arrivant à 9h08 (voir fiche dédiée page 8).

### 🕒 Et après...

**Un bilan de fonctionnement de la fréquentation de chaque service sera réalisé après 6 mois de fonctionnement des nouveaux horaires**, et sera donc disponible à partir d'avril 2018. Le cas échéant, en fonction du retour d'expérience, des ajustements pourraient être apportés sur ce cadencement.

*« La Région a analysé chaque demande pour y apporter une solution. Elle continue à être à l'écoute des difficultés remontées. Certains sujets sont encore en cours d'instruction, notamment au travers du travail initié avec la SNCF concernant l'accès de nos abonnés à certains TGV.*

*Nous ferons un bilan de la fréquentation des services sur la base des données chiffrées portant sur les 6 premiers mois de fonctionnement. Nous pourrons le réaliser sur la base des données transmises par SNCF dont nous disposerons au 1er trimestre 2018. Nous en rendrons les conclusions publiques »* a précisé Roch Brancour, président de la Commission Transports, mobilité, infrastructures au Conseil Régional.

## La Ligne à Grande Vitesse Bretagne Pays de la Loire : plus d'attractivité pour le Grand Ouest

Soutenue par la Région des Pays de la Loire avec un financement de 86,9 millions d'euros, la LGV va réduire les distances entre le Grand Ouest et Paris par une amélioration significative des temps de parcours, jusqu'à 9 minutes entre Paris et Nantes, **et 21 minutes entre Paris et Laval, positionnant ainsi la capitale à seulement 1h10 (pour les TGV sans arrêt entre Laval et Paris) de Laval**. Le projet de Ligne à Grande Vitesse Bretagne – Pays de la Loire crée une ligne nouvelle de 182 kilomètres (dont 59km en Mayenne et 74,5km en Sarthe) auxquels s'ajoutent le barreau de Sablé-sur-Sarthe et les raccordements de Laval, La Milesse (Le Mans Ouest) et Connerré (Le Mans Est), pour une longueur de 32 kilomètres environ.

**La Région a investi 86,9 M€ dans la LGV Bretagne Pays de la Loire.**

*« L'ensemble des horaires des trains de la façade Atlantique ont été revus pour offrir un service plus lisible et robuste. C'est à un véritable travail d'horloger que se sont livrées les équipes SNCF depuis 2 ans. Les correspondances TER et TGV ont été optimisées, pour que les gains de temps générés par la grande vitesse puissent irriguer l'ensemble du territoire ligérien »,* a déclaré Frank Lacroix, Directeur Général TER de SNCF.

### CONTACTS PRESSE

Séverine Rannou : [severine.rannou@paysdelaloire.fr](mailto:severine.rannou@paysdelaloire.fr), 02 28 20 60 63 / 06 48 28 02 56

Julien Moinard : [julien.moinard@sncf.fr](mailto:julien.moinard@sncf.fr), 02 55 58 39 86 / 06 34 21 05 74

## Des solutions trouvées pour répondre aux situations particulières

**Les réunions d'échanges et le simulateur horaires mis en place par la Région ont déjà permis aux usagers, d'identifier des cas de figures sur lesquels la Région poursuit ses efforts avec SNCF pour adapter encore plus son offre aux besoins des différents déplacements.**

Malgré la complexité et les contraintes du système des grilles horaires, de nombreuses solutions ont d'ores et déjà été apportées, comme par exemple sur l'axe Angers – Sablé – Le Mans, pour lequel un arrêt supplémentaire a finalement été créé à la Suze sur Sarthe ou sur l'axe Angers – Cholet pour lequel un car direct depuis Angers (pas de desserte des gares intermédiaires) va être mis en place permettant une arrivée à Cholet à 8h35 en complément du train arrivant à 9h08.

**Des adaptations sont en cours :**

***Sur l'axe Angers – Sablé – Le Mans :***

- Souhait d'une meilleure adéquation des horaires du matin vers Le Mans, les voyageurs souhaitant s'y rendre avant 9h et le midi pour les retours des mercredis des scolaires

>> Création d'un arrêt à La Suze à 8h15 sur un train interville Nantes – Angers – Le Mans pour permettre une arrivée dans le créneau horaire souhaité ; également repositionnement du train omnibus du Mans à 12h30, permettant une utilisation aisée le mercredi des scolaires en retour des établissements les plus éloignés de la gare.

***Sur l'axe Angers – Saumur – Tours :***

- Les retours du soir depuis Angers étaient estimés insatisfaisants

>> Création de 2 arrêts supplémentaires par rapport au projet initial à La Ménittré, sur des trains Nantes – Tours en soirée.

***Sur l'axe Laval – Rennes :***

- Réactions face au repositionnement d'un train Rennes – Laval à 7h52 contre 8h30 auparavant

>> Création d'un train en prolongement d'un train breton Rennes – Vitré pour une arrivée à Laval à 8h45.

***Sur l'axe Le Mans – Tours :***

- Décalage d'un train Le Mans – Tours à l'arrivée à Tours jugé trop tardif par les usagers

>> Afin de permettre une arrivée anticipée à Tours, suppression du lundi au jeudi de l'arrêt initialement prévu à St-Pierre-des Corps. L'arrêt sera maintenu les vendredis et dimanches.

***Sur l'axe Angers - Cholet :***

- le train Angers 7h45 > Cholet 8h31 devient Angers 8h25 > Cholet 9h08.

>> Un car direct depuis Angers (pas de desserte des gares intermédiaires) va être mis en place permettant une arrivée à Cholet à 8h35.

***Sur l'axe Nantes – La Roche-sur-Yon – Les Sables d'Olonnes***

- Modification de 10 minutes du train Les Sables d'Olonne – La Roche-sur-Yon le matin (7h48 auparavant, 7h58 en juillet).

>> La faisabilité technique et financière d'un autocar est en cours d'étude, pour permettre une arrivée à l'heure pour les lycéens dans l'ensemble des établissements de la ville.

## Ce qui change pour les usagers de la nouvelle ligne rapide TER Nantes-Angers-Sablé-Laval

## NANTES-ANGERS : 114 arrêts supplémentaires !

Le nombre d'allers-retours de trains périurbains entre Nantes et Ancenis passe de 8 à 11.

1<sup>ère</sup> ligne du réseau régional avec 2 409 253 voyageurs (14,9% de la fréquentation régionale) en 2016, la ligne Nantes-Angers passe de 10 types de trains et de dessertes différentes sur une même journée à seulement 3 types de trains avec des arrêts et une desserte stable et permanente, plus de simplicité et plus de régularité.

Les trains intervalles vers Le Mans, Tours, ou Laval ne s'arrêtent qu'à Ancenis, ce qui leur permet de proposer un temps de parcours attractif. Les voyageurs du territoire périurbain entre Nantes et Ancenis disposent de trains spécifiques, plus nombreux : cela va permettre de diminuer les situations de surcharge.

Projet 2017		NANTES - ANCENIS	NANTES - ANGERS	NANTES - RENNES	NANTES - LE MANS	NANTES - TOURS / ORLEANS
	NANTES	X	X	X	X	X
	THOUARÉ	X	-	-	-	-
	MAUVES SUR LOIRE	X	-	-	-	-
	LE CELLIER	X	-	-	-	-
	LOUDON	X	-	-	-	-
	ANCENIS	X	X	X	X	X
	VARADES ST FLORENT LE VIEIL		X	-	-	-
	INGRANDES SUR LOIRE		X	-	-	-
	CHAMPTOCE SUR LOIRE		X	-	-	-
	LA POSSONNIERE		X	-	-	-
	SAVENNIERES BEHUARD		-	-	-	-
	ANGERS ST LAUD		X	X	X	X
	SABLE-SUR-SARTHE			X	X	
	LAVAL			X		
	VITRE			X		
	RENNES			X		
LE MANS				X		
TOURS					X	
ORLEANS					X	

11



## Evolution de la desserte sur cette ligne

Gares	2016	02/07/2017	
Nantes	289	↗ 329	} Total arrêts lignes 4 et 20
Thouaré-sur-Loire	17	↗ 22	
Mauves-sur-Loire	18	↗ 22	
Le Cellier	16	↗ 22	
Oudon	17	↗ 22	
Ancenis	47	↗ 66	
Varades – St Florent le Vieil	13	= 13	
Ingrandes sur Loire	12	↗ 13	
Champtocé sur Loire	9	↗ 13	
La Possonnière	18	↗ 39	
Savennières – Béhuard	9	↗ 10	
Angers St Laud	97	↗ 105	

## Avec le cadencement, on compte 114 arrêts supplémentaires sur cette ligne !

Champtocé bénéficie de manière systématique des arrêts sur les trains de maillage régional améliorant considérablement sa desserte vers / depuis Nantes et Angers.

Pour Ingrandes et Varades, les temps de parcours sont nettement améliorés vers Nantes.

La Possonnière a un nombre d'arrêts quotidiens qui fait plus que doubler bénéficiant à la fois de la desserte des lignes Nantes - Angers et Angers – Cholet.

## ANGERS – SABLE (– LE MANS), 38 arrêts supplémentaires !

Cette ligne va naturellement bénéficier de la mise en service des nouveaux TER et des nouvelles correspondances, entraînant une amélioration globale du service aux usagers sur l'axe « Angers-Sablé-Le Mans » avec une plus grande amplitude horaire et une optimisation globale de la desserte.

### Une plus grande amplitude horaire

Grâce à la création d'une correspondance sur la Virgule, à Sablé, l'amplitude horaire du soir va être améliorée de plus de 30 minutes lors de la seconde phase de déploiement des services Virgules à 8 allers-retours, avec un dernier train à 20h29 (au départ d'Angers, arrivée 21h15 au Mans) au lieu de 19h54 aujourd'hui (arrivée au Mans 20h39).

### Une desserte nettement optimisée

La ligne va bénéficier de pas moins de 38 arrêts supplémentaires :

- Les gares de Morannes et Étriché-Châteauneuf bénéficieront de manière systématique des arrêts sur les trains de maillage régional, améliorant considérablement leur desserte vers / depuis Angers et Le Mans.
- Sablé bénéficie d'une augmentation du nombre d'arrêts quotidiens et de relations supplémentaires du fait de la création de la Virgule, notamment vers Laval et Rennes.

Par ailleurs, la faible fréquentation de la halte d'Ecouflant (9 voyageurs maximum par jour) ainsi que des difficultés en termes d'accessibilité ont conduit à la suppression de celle-ci. Une étude a été conduite pour vérifier que les usagers avaient bien d'autres possibilités de mobilité. Parmi celles-ci, celle de se rendre à la gare d'Angers, qui certes augmente leur temps de parcours mais leur permet d'avoir plus de possibilités horaires sur une même journée.

### Evolution de la desserte sur cette ligne

Gares et Haltes	Aujourd'hui	À partir de juillet 2017
Angers Maître Ecole	6	↗ 15
Écouflant (*)	5	↘ 0
Le Vieux-Briollay	9	↗ 11
Tiercé	14	↗ 15
Étriché-Châteauneuf	9	↗ 15
Morannes	10	↗ 15
Sablé sur Sarthe	35	↗ 50

## ANGERS-SABLE-LAVAL-RENNES :

### Nantes-Laval en 1h35 ! Angers-Rennes en 1h32 !

### Angers-Laval en 52 minutes ! Sablé – Laval en 20 mn !

#### Des gains de temps de parcours significatifs

Les trains dits « Virgule » permettent **des gains de temps significatifs** par rapport à la situation actuelle en transports collectifs et sont aussi attractifs par rapport à la voiture avec par exemple **un gain de 48 minutes entre Laval et Angers** (52 min au lieu de 1h40 actuellement en autocar) **et de 38 minutes entre Angers et Rennes** (1h32 au lieu de 2h10 actuellement).

	Temps de parcours de la Virgule			
	NANTES	ANGERS	SABLÉ	LAVAL
ANCENIS	00:17			
ANGERS	00:42			
SABLÉ	01:03	00:20		
LAVAL	<b>01:35</b> au lieu de 2h40 en autocar régional aujourd'hui (2h00 en voiture)	<b>00:52</b> au lieu de 1h40 en autocar régional aujourd'hui (1h10 en voiture)	00:22	
VITRE	01:54	01:11	00:41	00:17
RENNES	02:16 (desserte directe par Redon plus rapide)	<b>01:32</b> au lieu de 2h10 en autocar départemental aujourd'hui (et 1h50 en voiture)	01:02	00:38

14

#### Evolution des lignes autocars régionales Laval – Nantes et Laval – Angers

Les usagers de bout en bout des lignes autocars régionales Laval – Nantes et Laval – Angers, qui représentent 60% de la fréquentation de ces lignes, bénéficient à partir du 2 juillet des services ferroviaires de la Virgule. Ces deux lignes autocars sont donc supprimées, et des solutions alternatives sont proposées concernant les autres principaux trajets régionaux :

- Château-Gontier – Angers (130 voyages hebdomadaires en moyenne),
- Segré – Nantes (57 voyages hebdomadaires en moyenne),
- Château-Gontier – Nantes (38 voyages hebdomadaires en moyenne),
- Le Lion d'Angers – Laval (19 voyages hebdomadaires en moyenne),
- Segré – Laval (13 voyages hebdomadaires en moyenne),
- Candé – Nantes (12 voyages hebdomadaires en moyenne).

Ainsi, les départements de la Mayenne et du Maine-et-Loire se sont associés à la Région pour mettre en place des solutions :

- La création d'une navette autocar régionale entre Le Lion d'Angers et Château-Gontier (2AR par jour du jeudi au vendredi et 1 AR le dimanche, en période scolaire) permettra de rabattre une majorité d'usagers de Château-Gontier vers la ligne express 1 départementale Anjoubus.
- Pour les usagers entre Château-Gontier et Angers, les services envisagés seront proches de ceux actuellement proposés par la ligne régionale en horaires et temps de trajet (5 à 7 minutes). Pour favoriser la bonne compréhension et le parcours de chacun, l'accès à cette navette se fera sur présentation d'un billet autocar Anjoubus ou Pégase.

- Pour les autres usagers interdépartementaux (hors bout en bout), la solution proposée sera de type train + autocar départemental à Angers ou Sablé-sur-Sarthe.

Une plate-forme téléphonique renseignera très prochainement spécifiquement chacun de ces usagers. A partir de fin juillet, le site Destinéo permettra de connaître toutes les possibilités de report proposées. Un affichage est déployé dans les cars et aux arrêts afin de présenter aux voyageurs les principales solutions de substitution pour chacun des principaux parcours.

## Une promotion pour les nouveaux abonnés

La Virgule permet la création de trains qui nécessitaient jusque-là une correspondance au Mans, et avec des distances plus importantes. Les TER empruntant la Virgule proposeront ainsi des tarifs attractifs :

### TARIFS AVEC VIRGULE DE SABLÉ

	KM	Tarif Normal	50%	Pratik Mensuel	Durée moyenne du trajet
Angers St Laud-Rennes	172	28,6 €	14,3 €	256,7 €	1h30
Angers St Laud-Laval	99	17,7 €	8,9 €	190,9 €	49'
Angers St Laud-Vitré	134	23,2 €	11,6 €	233,9 €	1h08
Nantes-Laval	187	30,4 €	15,2 €	265,7 €	1h30
Nantes-Vitré	222	34,6 €	17,3 €	278,8 €	1h50
Sablé-Rennes	124	21,8 €	10,9 €	227,8 €	1h01
Sablé-Vitré	86	15,7 €	7,9 €	169,9 €	39'
Sablé-Laval	51	10,3 €	5,2 €	103,8 €	20'

### TARIFS AVANT VIRGULE DE SABLÉ

	KM	Tarif Normal	50%	Pratik Mensuel	Durée moyenne du trajet
Angers St Laud-Rennes	240	36,8 €	18,4 €	283,1 €	2h10 via Le Mans
Angers St Laud-Laval	91	16,5 €	8,3 €	177,9 €	1h40 en autocar
Angers St Laud-Vitré	222	34,6 €	17,3 €	278,8 €	2h48 via Le Mans
Nantes-Laval	155	26,6 €	13,3 €	246,5 €	2h42 en autocar
Nantes-Vitré	190	30,8 €	15,4 €	267,5 €	3h15 via Redon
Sablé-Rennes	212	33,4 €	16,7 €	276,4 €	3h15 via Le Mans
Sablé-Vitré	174	28,9 €	14,5 €	257,9 €	2h40 via Le Mans
Sablé-Laval	139	23,9 €	12,0 €	236,9 €	1h30 via Le Mans

Par ailleurs, pour souhaiter la bienvenue aux voyageurs qui choisiront cette nouvelle ligne rapide TER pour leurs déplacements quotidiens et emprunteront la Virgule, SNCF et la Région lancent une promotion à destination des nouveaux abonnés domicile-travail. Jusqu'au 31 décembre, pour une souscription d'abonnement avant le 11 novembre, une réduction de 50% sur le premier mois de leur abonnement Pratik annuel leur sera ainsi offerte. Pour en bénéficier, il suffit de souscrire un abonnement sur le site Internet TER Pays de la Loire et de renseigner le code Promo « PDLPR00002 ».

## Rappel sur le cadencement et chiffres-clés

**Le réseau TER en Pays de la Loire, c'est...**

134 gares et points d'arrêts ferroviaires

1 355 km de lignes

477 trains circulant chaque jour sur les lignes régionales

17 416 391 voyages effectués à bord des trains et autocars régionaux en 2015

**Un réseau de transport ferroviaire est cadencé et coordonné lorsque :**

- **les trains sont regroupés dans des « familles »** (ex : intervalles, périurbain, omnibus de proximité en milieu rural...) qui comportent, pour chacune d'elles :
  - les mêmes itinéraires
  - les mêmes politiques d'arrêt
  - les mêmes temps de parcours...
  - ... dans les deux sens de circulation.

- **les trains circulent à intervalles réguliers** (par exemple toutes les ½ h, toutes les heures, toutes les 2h), avec des adaptations suivant les périodes sur la journée / sur la semaine.
- **l'horaire est coordonné pour tout le réseau permettant la création de correspondances régulières dans les gares** (dans les deux sens).

**Le cadencement en Pays de la Loire, une amélioration du service aux usagers**

La mise en place du cadencement verra 79% des voyageurs bénéficier d'une desserte améliorée en nombre d'arrêts. Au total, le cadencement génère une augmentation de **8,5% de l'offre de kilomètres proposés aux Ligériens sur le réseau régional** et constitue une nette amélioration du service aux usagers grâce à :

- **La lisibilité de l'horaire et la régularité** sur toute la période de disponibilité du service sont les deux bénéfices du cadencement les plus visibles pour l'utilisateur.
- **Des temps de parcours améliorés** sur certains axes/trains : certains trains auront désormais des politiques d'arrêt différenciées, donc ne seront plus omnibus.
- **La création de trains périurbains** permettant de faire une répartition des voyageurs dans deux types de trains différents (omnibus / train non omnibus) va résoudre certaines surcharges.
- **Les fréquences seront également renforcées sur certains axes avec la création de trains supplémentaires - 51 trains en plus sur le réseau régional.**
- **Les correspondances seront systématisées et optimisées dans toutes les gares du réseau.** Ainsi, des rendez-vous de trains sont créés dans les nœuds de correspondances.

**Le cadencement en quelques chiffres ...**

**Plus d'arrêts pour 79% des voyageurs** du réseau dans 65% des gares

**51 trains supplémentaires** dont 10 pour la Virgule (Nantes-Ancenis-Angers-Sablé-Laval-Vitré-Rennes)

**Une augmentation de l'offre TER de 8,5%** (en kilomètres trains parcourus)

**Nantes – Laval en 1h35** au lieu de 2h40 en autocar, et 2h en voiture

**Angers – Laval en 52 min** au lieu de 1h40 en autocar, et 1h10 en voiture

**Angers-Rennes en 1h32** au lieu de 2h10 en autocar et 1h50 en voiture